

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## du Lundi 9 décembre 2019

*Présents :*

M.COULLARÉ, Maire

MM CORLAY, CWIKLINSKI, PENINGUE, Mme DIAS adjoints

MM LEFEBVRE, MACHU, conseillers

Absent excusé et représenté : Mmes DUMOULIN, LOPATA, M QUILLAC

Absent excusé : Mme LEGROS, M FACCENDA

*Secrétaire de séance :* M CORLAY

---

### **1°/ Approbation des PV des séances du 17 juin et du 23 septembre 2019**

Avant de procéder à l'approbation des PV, M Corlay demande de corriger 2 paragraphes dans le dernier compte rendu de manière à les rendre plus lisibles : le paragraphe « 3/ Avenant Eiffage Eclairage Public » et le paragraphe «9.2/ Stationnement ».

### **2°/ Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la vidéo protection**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité d'installer une extension du système de vidéo protection actuel afin de permettre à la gendarmerie d'identifier, lorsque nécessaire, les véhicules circulant dans l'agglomération. Ce système permettra également de répondre à des problèmes d'incivilités.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention du Conseil Départemental pour effectuer ces travaux en 2020.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Montant HT de la dépense subventionnable : 25 900,00 € HT

Montant de la subvention 34% + 10% bonifié : 11 396,00 € HT

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de solliciter le Conseil Départemental pour l'obtention d'une subvention à hauteur de 11 396,00 €, pour l'installation et l'extension d'un système de vidéo protection.

### **3°/ Demandes de subventions auprès du Conseil Départemental pour le cheminement piéton de la rue René Lejeune**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que l'accessibilité de la rue René Lejeune est très dangereuse pour les piétons et nécessite la mise aux normes du trottoir côté impair en cheminement PMR.

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide du Conseil Départemental pour effectuer ce cheminement PMR.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Montant de la dépense subventionnable : 98 000 € HT

Montant de la subvention 34 % + 10 % bonifiée : 43 120 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de solliciter le Conseil Départemental pour l'obtention d'une subvention à hauteur de 43 120 €, pour la mise aux normes du trottoir côté impair rue René Lejeune en accès PMR.

#### **4°/ Demande du subvention auprès du Conseil Départemental pour l'entrée de zone Oise Habitat rue Louis Drouart**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le lotissement de la Mare Blé nécessite un aménagement d'entrée de zone avec plateau surélevé au bout de la rue actuelle Louis Drouart.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour effectuer ces travaux en 2020.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Montant HT des dépenses subventionnables : 70 000,00 € HT

Montant de la subvention (34%) : 23 800,00 € HT

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de solliciter le Conseil Départemental pour l'obtention d'une subvention à hauteur de 23 800,00 €, pour l'aménagement de voirie avec plateau surélevé rue Louis Drouart.

#### **5°/ Informations générales sur la situation financière**

Monsieur le Maire donne lecture des résultats approximatifs de 2019

En section de fonctionnement : +22 861,79 €

En section d'investissement : - 54 556,09 €

#### **6°/ Calendrier du 1<sup>er</sup> trimestre 2020**

Monsieur le Maire donne la date de vote du budget qui sera le 1<sup>er</sup> mars 2020.

Monsieur le Maire fait part au conseil que 2 délibérations sont nécessaires pour l'équilibre du budget.

1<sup>ère</sup> délibération :

- 022 Dépenses imprévues : - 9200 €
- 6413 Personnel non titulaire : +9200 €

2<sup>ème</sup> délibération :

- 022 Dépenses imprévues : - 3500 €
- 6531 Indemnités des élus : + 3500 €

Ces deux délibérations sont adoptées à l'unanimité.

## **7° Questions diverses**

### **7°1/ Marais communal**

M Cwiklinski évoque le plan de gestion 2015/2020 qui arrive à terme avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie.

Un nouveau contrat devrait se mettre en place dans le cadre du programme européen Life sur la gestion des tourbières. La commune devra passer un accord de gestion avec le Conservatoire sur une durée de 20 ans.

### **7°2/ Infos CCAS**

Le repas des aînés a rassemblé 74 personnes.

La préparation des colis 2019 est faite : 24 colis duo / 19 colis solo. La distribution commence le 10 décembre.

### **7°3/ Activité bibliothèque**

Mme Dias fait part aux membres du conseil de l'intervention à la bibliothèque du scénariste de BD et mangas David Boriau le mercredi 4 décembre pour l'animation d'un atelier en après-midi suivi d'une conférence le soir.

### **7°4/ Exposition peintres en liberté**

Elle a eu lieu le samedi 6 décembre ; La commune a décidé d'acheter une des toiles.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 10.

**Le Secrétaire de séance**

**Le Maire**

**B. CORLAY**

**A. COULLARÉ**